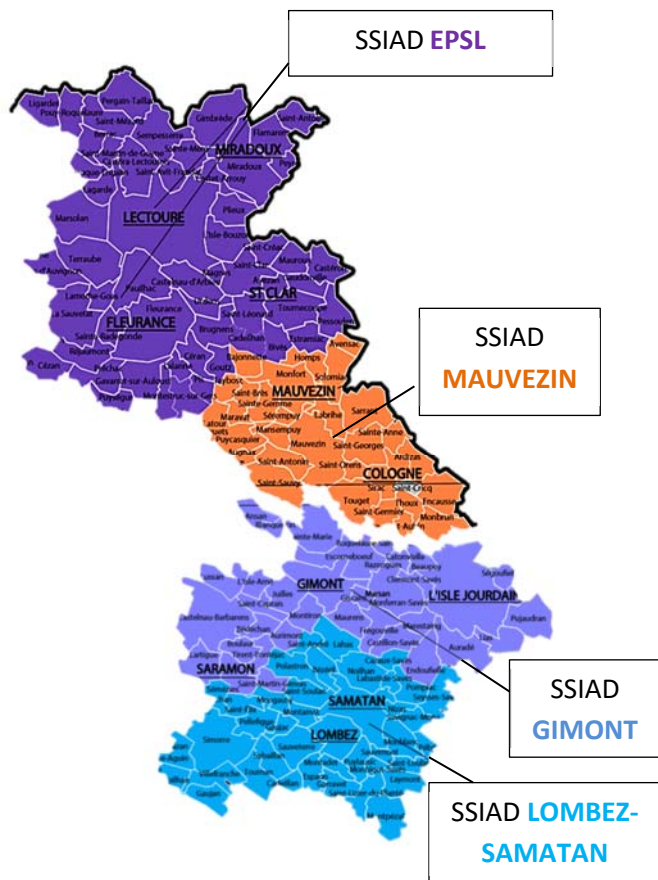


## ZONES D'INTERVENTION

Peuvent bénéficier de l'intervention de l'Equipe  
Spécialisée Alzheimer

Les usagers des secteurs des SSIAD de  
l'EPSL et de MAUVEZIN



Et les usagers des secteurs des SSIAD de  
GIMONT et LOMBEZ - SAMATAN

## PARTENAIRES

- ✦ Les médecins traitants
- ✦ Les médecins psychiatres, neurologues
- ✦ Les infirmiers libéraux et autres intervenants paramédicaux
- ✦ Les MAIA du Gers
- ✦ L'association France Alzheimer Gers
- ✦ Les CLIC
- ✦ Les services d'aide à domicile
- ✦ Les services sociaux
- ✦ Les autres SSIAD

## CONTACTS

SSIAD de l'EPS de  
Lomagne  
Rue Saint Laurent  
32500 FLEURANCE  
05.62.29.36.49  
05.62.64.21.00  
ssiad@epslomagne.fr

SSIAD de l'Hôpital de  
Proximité de Lombez/Samatan  
1 Chemin des religieuses  
32220 LOMBEZ  
05.62.62.07.04  
ESA@hopital-lombez.fr

En cas d'absence lors de votre appel, laisser un message  
sur le répondeur. L'IDEC vous rappellera dans les plus  
brefs délais



**(EQUIPE SPECIALISEE  
MÉMOIRE ET AUTONOMIE A  
DOMICILE)**

## PRESENTATION DU SERVICE

L'ESA vise à améliorer ou à préserver l'autonomie et la sécurité de la personne dans ses activités quotidiennes et de loisirs.

Elle s'adresse à des personnes présentant des maladies neurodégénératives altérant la réalisation d'activités habituelles du quotidien et souhaitant continuer à vivre à leur domicile.

Maladies concernées : maladie d'Alzheimer et maladies apparentées, SEP, SLA, maladie de Parkinson, etc.

L'équipe peut agir sur la personne, ses aidants et/ou son environnement physique.

## LES INTERVENANTS

L'E.S.A. est composée de :

- ✦ 1 infirmière coordinatrice
- ✦ 1 ergothérapeute ou psychomotricien
- ✦ Des assistants de soins en gérontologie (aides-soignants spécialisés)

## LE COUT

Les prestations sont prises en charge en intégralité par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

## PRINCIPE

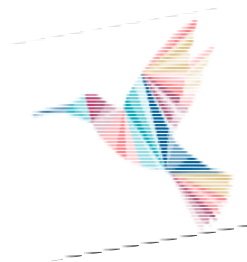
Le service intervient :

- ✦ A domicile exclusivement
- ✦ SUR PRESCRIPTION MEDICALE du médecin traitant ou d'un médecin spécialiste (gériatre, neurologue...)
- ✦ Avec l'accord de l'utilisateur

## FONCTIONNEMENT

12 à 15 séances d'accompagnement sont réalisées à domicile, au rythme d'une séance hebdomadaire :

- 1) Rencontre et présentation du service
- 2) Evaluation des besoins et élaboration du plan d'accompagnement par l'ergothérapeute
- 3) Séances de soins, réalisées par les Assistantes de Soins en Gérontologie et l'ergothérapeute
- 4) Bilan de l'accompagnement



## OBJECTIFS DES SEANCES

Offrir une démarche de réhabilitation pour :

- ✦ Stimuler les capacités cognitives restantes, renforcer les stratégies compensatoires et les performances lors des activités de vie quotidienne.
- ✦ Favoriser un maintien ou une reprise de la vie sociale
- ✦ Maintenir les capacités fonctionnelles
- ✦ Préconiser et entraîner à l'utilisation d'aides techniques.
- ✦ Adapter et sécuriser l'environnement
- ✦ Proposer une éducation thérapeutique du patient et de ses aidants.
- ✦ Réduire les troubles du comportement.
- ✦ Revaloriser la personne et ses aidants
- ✦ Favoriser la mise en place des relais nécessaires.

La réhabilitation n'a pas pour but la restauration des capacités perdues mais l'utilisation des capacités restantes ou ignorées pour améliorer l'autonomie dans les activités de la vie quotidienne.